LA PUBLICITÉ

Vous êtes fabricant ou commerçant? Vous êtes courtier ou représentant de maisons sérieuses? Vous fabriquez ou vous vendez de bons et beaux articles à des prix avantageux?

Certainement vous voulez que le public le sache si vous ne le lui dites pas? Et quel moyen plus sûr de le lui dire, que de le répéter fréquemment dans un journal lu par tous?

WATTRELOS

Une messe de prêmices. — La messe de dix heures a été célébrée dimanche, par M. l'abbé Léopold Decourcelle, un enfant de Wattrelos, récemment ordonné prêtre. C'était sa messe de prémices.

Orphelin dès son jeune âge, le prêtre que Wattrelos vient bénir a été élevé à l'hospice. Il a fait ses études latines pendant la durée de son service militaire, qu'il a accompli à Maubeuge.

Le clergé de Wattrelos, auquel étaient venus s'adjoindre d'autres prêtres nés dans la commune, est allé en cortège, vers neuf heures et demie, chercher M. l'abbé Decourcelle, chez son frère, qui habite rue Négrier. Des arcs de triomphe avaient été dressés, portant des inscriptions pieuses en l'honneur du nouveau prêtre. Monsieur l'abbé Bonte a parlé, de l'église, de la mission du prêtre, de son rôle dans la société.

L'après-midi, les vêpres ont été également célébrées par M. l'abbé Decourcelle, qui l'est ensuite rendu à l'hospice où les enfants lui ont adressé des compliments touchants. De nombreuses bonbonnières avaient été arborées par les habitants, Grand'Place, rue de la Gendarmerie et rue Négrier, sur le parcours du cortège.

La Sainte-Cécile. — Sous la direction de son chef M. Henri Stoux, la Fanfare de Wattrelos a exécuté dimanche, à la messe de onze heures et demie, dans les meilleures conditions.

Quoique de fondation toute récente, elle a fait preuve de sérieuses qualités. Son programme a été, comme choix et comme rendu, particulièrement apprécié.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ, tapissier décorateur,
LILLE, 19 et 27, Rue Royale, 19 et 27, LILLE

TOURCOING

Mise en recouvrement des contributions. — Sont mis en recouvrement à partir de ce jour, les rôles des contributions ci-après :

1° Rôle *primitif* des contributions foncières et des portes et fenêtres pour 1896.

2° Rôle *supplémentaire* des biens de main-morte pour le troisième trimestre de 1896.

3° Rôle complémentaire de la taxe militaire pour 1896.

4° Contribution des patentes pour le troisième trimestre de 1896.

Les contribuables qui se croiraient surtaxés ou imposés indûment ont un délai de trois mois pour adresser leurs réclamations au Préfet. Joindre l'extrait du rôle et les quittances des termes échus.

Pour toute taxe égale ou supérieure à 30 francs les réclamations devront être établies sur papier timbré.

Un défi à M. Dron et à M. Basly. — Tel est l'entête d'une affiche du plus beau rouge que le parti soi-disant *ouvrier* a fait placarder à profusion dans tous les quartiers de la ville.

On met les deux députés au défi d'organiser, dans un local à leur choix, une réunion publique et contradictoire où on traiterait surtout du collectivisme, du patriotisme et des prétendues réformes accomplies par la République bourgeoise.

Le Parti prend l'engagement d'honneur de faire tous les efforts pour le maintien du bon ordre et la liberté absolue de la discussion.

Il ne pose qu'une condition : c'est que l'entrée sera gratuite pour tous.

Un car en détresse. — Le car 209 venant de Roubaix est resté en détresse dimanche vers midi au boulevard, en face du Lycée, par suite de la fusion d'un plomb de contact; il a été remorqué jusqu'à Tourcoing par le car qui le suivait.

Un singulier mari. — La police a eu à s'occuper bien des fois de ce malheureux, Louis Picavet, âgé de 40 ans, peintre et vitrier, qui a demeuré à la Blanche-Porte, cour Derville; il y a quelques mois, il avait tenté de se pendre; mais on était arrivé à temps pour couper la corde. Il a toujours été fort peu assidu au travail et sa femme, sur laquelle il exerçait les plus mauvais traitements, avait toute la charge du ménage et des enfants.

Enfin la malheureuse avait obtenu sa séparation de corps et de biens; et ce triste personnage était allé demeurer en logement au boulevard.

Mais samedi, dans la soirée, il se rendit au domicile de sa femme, brisa les carreaux, enfonça la porte et se livra à ses violences habituelles.

La police prévenue a arrêté Picavet pour violation de domicile et coups volontaires.

Bondues. — *Messe de prémices.* — Un enfant de la commune, M. l'abbé Henri Delporte, récemment ordonné prêtre et nommé depuis professeur à l'Institution Libre de N.-D. des Victoires, à Roubaix, a célébré, dimanche, à dix heures, sa messe de prémices.

La cérémonie a été accomplie avec un éclat tout particulier; la coquette petite église, décorée à l'intérieur comme aux plus grandes fêtes, était remplie de fidèles lorsque le nouveau prêtre a fait son entrée.

M. l'abbé Delporte s'était rendu processionnellement du presbytère à l'église.

Dans le cortège se trouvaient les membres du conseil de fabrique, les parents du jeune prêtre, le clergé paroissial et plusieurs membres du clergé de paroisses voisines.

Nous y avons remarqué plus particulièrement M. le chanoine Chabé, supérieur de l'Institution de Notre-Dame-des-Victoires de Roubaix; M. le chanoine Binault, du collège de Marcq-en-Barœul; M. l'abbé Lambelin, originaire de Bondues, ancien vice-doyen du décanat de Quesnoy-sur-Deule, et MM. les abbés Carpentier, ancien vicaire à Bondues, aujourd'hui à Fives, et Foscet, vicaire à Linselles.

Dans le chœur, des places avaient été réservées aux membres de la famille de M. Delporte.

Les chants religieux ont été très bien exécutés par la maîtrise de la paroisse, qui a interprété au cours de la messe un *Gloria* de Noël.

Après l'Evangile, M. le chanoine Chabé est monté en chaire et a prononcé l'allocution de circonstance.

M. le chanoine Chabé a tout d'abord rappelé qu'il y a cinquante-neuf ans une cérémonie du même genre avait lieu avec beaucoup d'éclat dans l'ancien sanctuaire de la commune : il s'agissait alors comme aujourd'hui de la célébration d'une messe de prémices. Le nouveau prêtre était M. l'abbé Lambelin, ici présent aujourd'hui encore, bien fatigué maintenant à la suite des cinquante-neuf ans de son ministère sacerdotal, mais néanmoins toujours debout tel ce grand chêne de nos forêts.

Les beaux cantiques, les chants nouveaux, le son joyeux des cloches ne peut-ils pas, dit-il, égaler la grandeur de l'événement.

En effet aujourd'hui se manifeste le travail du Seigneur.

Il y a quelques années, c'était un berceau qui s'animait, un enfant venait de naître, c'était l'espoir et le bonheur pour ses parents. C'était en même temps une œuvre divine: Dieu avait créé là un apôtre, il avait choisi cette maison et marqué ce berceau.

M. le chanoine Chabé parle ensuite de la bonté de ce trésor des cœurs.

Il sut pas à pas la jeunesse de celui que Dieu a choisi, il qui il a donné cette bonté; puis l'éducation chrétienne contre laquelle s'élève malheureusement depuis quelques années une sorte de conspiration du silence concernant les choses de Dieu.

Bientôt l'homme encore *faible* devient par la grâce du Saint-Esprit un homme fort.

Le voilà prêtre, chargé par le Très-Haut de donner aux fidèles la parole de Dieu.

L'orateur étudie alors le rôle du prêtre et le montre *donnant le baptême qui fait rentrer la créature en grâces* auprès du Créateur, puis enseignant le catéchisme pour la première communion, consolant les malades, rendant les enfants dociles les pères de famille courageux, les jeunes gens forts contre les passions.

Le prêtre est le distributeur des sacrements, et là encore son rôle y paraît ce qu'il est véritablement : le représentant de Dieu.

Le prêtre est donc l'instrument, le dispensateur des dons de Dieu.

M. le chanoine Chabé adjure ensuite les nombreuses familles chrétiennes de Bondues de chercher à donner un de leurs enfants au service du Seigneur.

C'est la gloire d'une famille que d'avoir un prêtre parmi l'un de ses membres. Ce prêtre, qui n'a pu être formé qu'à la suite de plusieurs générations de vertus, qui ne peut appartenir qu'aux familles où la vertu chrétienne est de tradition, est alors une source de bénédictions pour les nombreuses générations qui suivront.

L'orateur, s'adressant enfin au jeune prêtre, l'engage à prier pour son père, pour sa mère qui est au ciel, pour ses frères et ses sœurs.

Et aux paroissiens il leur demande d'incliner leurs fronts pour recevoir tout à l'heure la bénédiction du nouveau prêtre; car la bénédiction d'un nouveau prêtre porte toujours bonheur.

L'éloquente allocution de M. le chanoine Chabé a vivement impressionné l'auditoire.

Pendant l'offertoire, M. G. Louf, clerc paroissial, a interprété un verset de psaume *Juravit Dominus*, mis en musique par M. Hector Delahaye, organiste à Douai, dédié à un jeune prêtre le jour de ses prémices.

M. Louf a également chanté l'*O salutaris*, de Maillechaud.

A la fin de la messe a eu lieu dans l'église la procession du T.-S. Sacrement pendant laquelle la maîtrise a chanté le *Sacris Solemnis* et le *Tantum Ergo*. La cérémonie s'est terminée vers midi et demi par la bénédiction du Saint Sacrement.

Le cortège s'est formé ensuite pour reconduire M. l'abbé H. Delporte au presbytère, où a eu lieu un repas qui a réuni la famille et tous les prêtres qui avaient assisté à cette belle cérémonie.

Roncq. — *Importantes captures.* — Les préposés de la brigade mobile de Tourcoing ont arrêté, vers 4 h. 1/2 du matin, dans la plaine Catteau, territoire de Roncq, Auguste Val, âgé de 33 ans, charpentier, demeurant à Roubaix; et Charles Debaere, peigneur, âgé de 19 ans, né à Tourcoing et demeurant également à Roubaix, rue de la Guinguette : ils étaient chargés à poids égal de 60 kilogs de poivre en grains et de 24 kilogs d'allumettes, valeur 300 francs.

— En revenant avec leurs prisonniers les mêmes douaniers ont fait un troisième prisonnier au sentier du Jambon, territoire de Tourcoing, demeurant à Roubaix; celui-ci était porteur de 7 kilos de café, 1 kilo de poivre et de 36 boîtes d'allumettes, valeur 30 fr.

Ils ont été écroués à la gendarmerie et seront conduits aujourd'hui à Lille.

— *Vol de cinquante francs.* — Samedi après-midi, les époux Dubocquoy-Derveaux, cabaretiers, marchands de légumes, route de Linselles, ont constaté la disparition d'une somme de cinquante francs déposée dans le tiroir d'une commode placée dans une chambre à coucher.

Cette somme, fruit de leurs économies, se composait de huit pièces de *cinq francs et de dix pièces de un franc.*

Une plainte a été déposée, M. le commissaire de police a de suite ouvert une enquête. Les soupçons se sont portés sur un jeune homme qui a été interrogé, mais ne cesse de protester.

LILLE

La municipalité de Lille et la compagnie du gaz. Un procès en perspective. — *On connaît la question* de l'éclairage public soulevée par l'administration municipale de Lille. Le Conseil municipal s'est réuni en séance extraordinaire pour discuter cette question et la décision qu'il a prise tend purement et simplement à la dénonciation des conventions passées entre la Ville et la compagnie du gaz.

Le Conseil, réuni à huis clos, a décidé, en effet, que l'administration municipale était chargée de notifier aux Compagnies d'éclairage par le gaz la résolution de la Ville d'user :

« 1° De la faculté, qui lui est réservée par le paragraphe 1er du l'article 62 des conventions, de concéder l'autorisation nécessaire pour l'établissement d'un nouveau système d'éclairage de la voie publique autre que le gaz.

» 2° De la faculté, qui n'a pas été aliénée par les conventions, de procéder elle-même à l'établissement d'un nouveau système d'éclairage, autre que l'éclairage au gaz, tant pour la voie publique et les bâtiments communaux que pour l'éclairage privé.»

Que pense la Compagnie du gaz de cette décision et quelle allait être son attitude? C'est ce qu'un de nos confrères est allé demander au directeur de la Compagnie.

— Notification officielle de la décision du Conseil nous a été faite, *jeudi soir 31 décembre*, a dit M. Melon.

» Cette décision comporte deux parties : la Ville est dans son droit absolu en invoquant la faculté qui lui est réservée par le premier paragraphe de l'article 62, que vous avez publié, elle peut très bien, si elle le juge convenable, concéder l'autorisation nécessaire pour l'établissement d'un système d'éclairage de la *voie publique* autre que par le gaz.

» Mais remarquez que l'article spécifie très bien « l'éclairage de la voie publique » et non « l'éclairage privé ».

» Sur ce dernier point, la Compagnie fait toutes ses réserves; j'ajouterai même, c'est du moins mon opinion, que la Compagnie peut demeurer complètement à la Ville le droit de se prévaloir du paragraphe 2 de l'article 62. Elle ne peut pas davantage revendiquer pour elle-même un droit qu'elle a concédé à une Compagnie qu'elle ne peut le céder à d'autres.

» C'est donc un procès certain entre la Ville et la Compagnie?

» — Oh! certainement, et nous attendons avec confiance la fin de ce conflit; la Compagnie, à l'appui de sa thèse, peut invoquer une série d'arrêts du Conseil d'Etat rendus sur cette même question dans différentes villes plus ou moins importantes. Toujours, la Compagnie a obtenu gain de cause.

» *Tout dernièrement encore*, la ville de Nevers a non seulement perdu son procès, mais elle a dû payer, à la Compagnie, une indemnité considérable.

» La ville de Lille s'engage dans un long et coûteux procès et nous avons pleine confiance en son issue. »

Histoire à vérifier. — *Le Réveil du Nord* raconte avec des détails pleins d'horreurs que « trois enfants » de l'Hospice Général se sont enfuis et sont venus en pleurant raconter au citoyen Ghesquière qu'ils étaient maltraités par la sœur Eleuthère.

Cette histoire serait touchante, si le *Réveil* ne faisait connaître immédiatement l'âge des « trois enfants » dont le plus jeune a quinze ans et demi et l'aîné dix-neuf ans et demi. Nous ne voyons pas bien des gaillards de cet âge, qui doivent être assez dégourdis, si l'on en juge par leur escapade, battus par une vieille religieuse.

Le journal collectiviste conclut gravement que les Sœurs sont inhumaines, qu'elles ne savent pas ce que c'est que d'aimer des enfants et sont parfois féroces sans le savoir.

Le *Nouvelliste* dit, au sujet de cette affaire :

« Nous voulons espérer que l'administration des Hospices ouvrira une enquête sérieuse dont les résultats seront portés à la connaissance du public sur le cas des « trois enfants » et sur les racontars qu'ils ont été faire à la mairie. S'il y a des abus, nous serons les premiers à les blâmer, mais si le *Réveil* a accepté à la légère et uniquement pour satisfaire sa passion antireligieuse une histoire sans fondement, il importe que justice soit rendue aux religieuses calomniées ».

Concerts et Spectacles

GRAND THÉATRE de ROUBAIX (Hippodrome)

Bur. 7 h. 1/2 — **Jeudi 7 janvier 1897** — Rid. 8 h.

Entrées de faveur rigoureusement suspendues.

A la demande générale. — Grande représentation de Gala avec le concours de **M. VERGNET**, fort ténor du Grand Opéra de Paris. M. Vergnet chantera le rôle de *Jean qu'il a joué au Grand Opéra.*

HÉRODIADE

Grand Opéra en quatre actes et sept tableaux de MM. Milliet, Gremont et A. Zanardini. — Musique de M. J. Massenet.

Prix des places : Loges et fauteuils, 5 fr. ; Pourtours, 2 fr. 75 : 1re Galeries de face numérotées, 2 fr. ; 1re Galeries de coté, 1 fr. 75 ; 2me Galeries, 0 fr. 60. — Bureau de location chez M. Jubé Hertogh, rue de la Gare.

Bureaux à 7 h. 1/2 — **Tous les soirs** — Rideaux à 8 h.

LE PONT VIVANT

Pièce en 5 actes et 11 tableaux, par l'auteur américain M. Sutton Vane. Nouvelle traduction française par M. Marcel Richard, général manager de la Compagnie Franco-Américaine et avec le concours du fameux trio Apollonien LES WARTONS, artistes acrobates, surnommés les rois de la force et de l'élégance. 1er tableau, Le Morphinomane; 2e, Les comptes de tutelle; 3e, Les débris du Pont Vivant; 4e, Le tonneau d'huile; 5e, Les caves de la barque de Saint-Pierre; 6e, Le Phare du crime; 7e, Le Roi du mal; 8e, Par ruse... à boire! 9e, M. et Mme Nutty P. R. C.; 10e, Le Pont Humain; 11e, Non, pas d'échafaud! : au 13e, Grand travail d'acrobatie par les WARTONS; au 10e, Le groupe du fameux Pont Vivant. — Décors et accessoires entièrement nouveaux. — Orchestre, musique de scène.

Prix des places : Loges et fauteuils, 3 fr. ; Pourtours, 2 fr. ; Très Galeries de face, 1 fr. 50 ; Très Galeries de côté, 1 fr. ; Très Galeries, 0 fr. 60. — Bureau de location chez M. Jubé, rue de la Gare.

NORD

Encore un crime dans l'arrondissement de Dunkerque. — La série rouge continue et, cette fois, c'est dans le canton de Wormhout que l'affaire s'est passée.

Dans la soirée de vendredi, le nommé Patteln, cultivateur à Broxeele s'est pris de querelle avec sa belle-fille, nommée Lappens et lui a porté de nombreux coups de fourche. L'état de la malheureuse est désespéré. Le parquet de Dunkerque s'est rendu sur les lieux.

Suicide d'une jeune fille à Morbecque. — *Après* avoir essayé de se donner la mort en se coupant la gorge avec un couteau de cuisine, puis avec un rasoir, Marie Février, couturière, 21 ans, s'est jetée dans un étang voisin de sa demeure et s'y est noyée. C'est dans un accès d'aliénation mentale que cette malheureuse avait pris cette triste détermination.

PAS-DE-CALAIS

Le drame de la Citadelle à Calais. — Le colonel Solard, commandant le 88e de ligne, à propos du meurtre du soldat Fournier, vient d'adresser à son régiment un ordre du jour dans lequel il tire les conséquences de l'événement déplorable qui vient de se passer à Calais.

« C'est une terrible leçon, dit-il, dont il faut que le régiment profite.»

Cet événement montre d'une façon, hélas! trop palpable, les résultats de l'ivrognerie qui fait des victimes comme Fournier, des brutes malfaisantes comme Lamarres et des lâches comme Juffroy.

Le colonel regrette que la loi ne permette pas de traiter ce dernier comme complice du meurtre qu'il a laissé commettre devant lui, entendant râler son camarade toute une nuit sans lui porter secours.

PLAIES — Blessures, Abcès, Panaris, Anthrax, Varices ouvertes, Ulcères, Scrofules. Guérison certaine par L'ONGUENT St-ROCH VÉRITABLE. Pharmacien à LOUCHES (Nord) seul fabricant. — Ne peut se vendre en poste de DÉPÔTS { à LILLE, *pharmacie* **Leclerc**, 19, Grande-Place ; à ROUBAIX, Phie **Deschodt**, 28, Grande-Rue ; à TOURCOING, Phie **Bruneau**, 2, rue de Lille. — 2f50 *franco poste* et toutes pharmacies.

CREVASSES --- GERÇURES

Prenez la précaution de vous munir pour l'hiver, d'un pot de **CRÈME RÉGENCE**. Vous guérirez en peu de temps vos gerçures ou crevasses de la figure et des mains ainsi que les petits boutons occasionnés par le froid.

Prix du pot : 1 franc

Pharmacie DELABAERE, *51, rue d'Inkermann.*

13176 — *ROUBAIX* — 42551

Art. de ménage : GALERIES LILLOISES. 11046

ÉTAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du dimanche 3 janvier.* — Marie Leman, boulevard de Metz, cour St-François, 3. — François Dubois, rue de Lille, cour Motte-Degand, 40. — Albertine D'hondt, rue Mitton, 6. — Gustave Dubuisson, rue de Soubise, cour St-Pierre, 4. — Arthur Baert, rue des Fleurs, cour Desroussaux, 2. — Jeanne Catteau, rue de Tunis, 34. — Gustave Lehouck, rue de Denain, 45. — Olga Quenneville, rue de la Chaussée, 31. — Elodie Vansteenbrugge, rue Bayart, 37. — Henri Vollekindt, rue Jacquard.

Publications de mariages. — Alfred Debuquoy, 27 ans, appréteur, rue de la Redoute, 113 et Victorine Dubois, 26 ans, couturière, rue du Fox-enoy, 54. — Clovis Salens, 23 ans, vannier, rue Monge, 79, cour Lussiez et Marie Dantlier, 18 ans, vannier, rue Monge, 79, cour Lussiez. — Louis Guévar, 19 ans, vannier, rue Monge, 79, cour Lussiez et Euphrasie Salens, 20 ans, vannier, rue Monge, 79, cour Lussiez. — Paul Deroos, 21 ans, tuilleur, à Roubaix et Jeanne Duquenne, 19 ans, bobineuse, à Lys-lez-Lannoy.

Augustin Gouvert, 31 ans, marchand de chaînes, rue de Fleurs, 69 et Marie Coucke, 29 ans, coupeuse de velours, id. — Charles Sanders, 35 ans, visserand, rue du Collège, 128 et Philomène Lesaffre, 19 ans, bobineuse, id. — Charles Verspecten, 20 ans, rattacheur, rue des Longues-haies, 181 et Catherine Meyer, 22 ans, rattacheuse, cour Trillon, 5. — François Debar, 21 ans, employé de commerce, rue Pellart, 145 et Augustine Martin, 24 ans, sans profession, rue de Tourcoing, 55.

Désiré Colle, 27 ans, sous-officier d'artillerie, à Frasschae (Belgique), et Laure Renard, 28 ans, sans profession, rue de Tourcoing, 56. — Louis De Waele, 29 ans, domestique, boulevard de Paris, 47, chez Basson, et Sophie Delespaul, 23 ans, cuisinière, boulevard de Paris, 47, chez Basson. — Théodore Dujardin, 20 ans, sans profession, à Lille, et Marguerite Delesalle, 18 ans, sans profession, rue du Moulin, 92. — Edouard Fournel, 35 ans, apprêteur, rue Nain, 52, et Hortense Prevost, 34 ans, doublieuse, boulevard de la République, 5.

Désiré Dufoest, 25 ans, mécanicien, Grande-Rue, cour Lorin, 9, et Clémence Grimonpont, 21 ans, soigneuse, Grande-Rue, cour Lordan, 9. — Joseph Moebel, 48 ans, tisserand, rue d'Epeule, cour Piat, 9, et Octavie Denys, 50 ans, ménagère, rue de l'Epeule, cour Piat, 8. — Henri Mertens, 39 ans, tisserand, rue Decrême, cour Bulteau, 4, et Marie Grebdancke, 36 ans, cabaretière, rue Jacquemar, 173. — Joseph Vanmeenen, 2 ans, menuisier, rue de Croix, cour Voreux, et Zélie Deschamps, 24 ans, repasseuse, rue de Croix, 27. — Alphonse Desombrie, employé de commerce, à Wattrelos, et Julie Gérardi, sans profession, rue du Luxembourg, 35.

Hector Dubar, 23 ans, tisserand, rue Saint-Louis 29, et Cécile Rosé, 23 ans, piqueuse, rue de la Basse-Masure 108. — Alfred Helbig, 37 ans, appréteur, rue Blanchemaille 22, et Stéphanie Machin, 30 ans, ménagère, rue de l'Alouette 7. — Henri Quidez, 30 ans, peigneur, quai de Roubaix 18, et Marie Trugalez, 25 ans, visiteuse de pièces, quai de Roubaix 16. — Emile Esprit, 22 ans, rattacheur, à Roubaix, et Maria Spriet, 18 ans, fileuse, à Lys-lez-Lannoy, rue du Jean Daniel, 25 ans, employé de commerce, rue Saint-Joseph 1, et Louise Robience, 29 ans, cuisinière, rue Pauvrée 44.

Déclarations de décès. — Blanche Beulens, 3 ans, rue de l'Hommelet, impasse Lamartine. — Elisabeth Carton, 9 ans, rue de l'Arc, 12. — Anne Mesure, 76 ans, à l'Hospice Civil. — Julie Couvreur, 18 ans, Hospice Civil. — Jonckeere, présenté sans vie, rue Lacroix, 38. — Dekimpe, présenté sans vie, Hôtel-Dieu. — François Verplancke, 75 ans, Hôtel-Dieu.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 5 janvier 1897, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri-Désiré-Joseph WAUQUIEZ, chef de fabrication de la maison D'Hallum-Lepers, pieusement décédé à Roubaix, le 30 novembre 1896, dans sa 73e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

Bruges. — *Un cinquantenaire de journal.* — La *Patrie* fête son cinquantenaire de publication.

Cinquante ans : que de luttes, que de défaites, que de victoires! La *Patrie* peut passer fièrement en revue les œuvres qu'elle a fondées, le bien qu'elle a accompli. Tout le parti catholique de la Westflandre s'en honore.

A elle revient une grande partie — sinon la plus grande — de la magnifique position que se sont acquise les catholiques de la vieille cité brugeoise qui a été si longtemps courbée sous le pouvoir despotique du vieux libéralisme dont on peut compter aujourd'hui, sur les doigts, les derniers adhérents!

La *Patrie* a contribué aussi pour une large part à déloger les libéraux des positions réputées inexpugnables qu'ils détenaient en Westflandre.

M. Amand Neut — un travailleur, s'il en fut, — dont le souvenir reste vénéré chez tous les catholiques qui l'ont connu, a dirigé la *Patrie* pendant ces longues et âpres campagnes qui ne tolèrent ni un repos ni le moindre répit! La polémique ne discontinuait pas : ce furent des batailles de plume journalières et acerbes.

Aujourd'hui la *Patrie* soutient avec non moins de vaillance et d'énergie la lutte contre un ennemi plus redoutable : le socialisme.

Le cinquantenaire sera fêté comme il le mérite par les vaillants catholiques de Bruges.

— *Vol d'église.* — Un vol audacieux vient d'être commis à Lophem. Des malfaiteurs ont fracturé la grande porte d'entrée de l'église paroissiale, ainsi que deux troncs dont ils ont enlevé le contenu, qui ne se montait qu'à quelques francs. Ensuite les voleurs ont essayé de fracturer la porte de la sacristie, mais n'y ont pas réussi. On recherche activement les coupables.

Les fiacres automobiles à Bruxelles. — On a annoncé il y a quelque temps que Bruxelles serait probablement doté d'un service de fiacres automobiles. La nouvelle est aujourd'hui officielle. Le collège échevinal vient d'autoriser un service de voitures automobiles avec un itinéraire déterminé qui exclut les voies publiques trop encombrées.

Une demande de concession est également parvenue au collège échevinal de Bruxelles, tendant à établir sur divers points de la ville des stationnements de voitures automobiles telles qu'elles circulent actuellement à Paris.

Des demandes analogues visant l'établissement d'omnibus automobiles sont également soumises au collège échevinal. Les premiers fiacres automobiles feront leur apparition dès l'ouverture de l'exposition internationale.

Audacieux exploit de voleurs. — **Le siège d'un coffre-fort.** — Un acte de cambriolage des plus audacieux a été perpétré, la nuit, dans les magasins de la maison *Old England*, Montagne de la Cour, à Bruxelles.

C'est le 31 décembre, vers 7 heures du matin, que M. Petit inspecteur de la maison, s'est aperçu du vol; toutes les marchandises se trouvant dans les magasins du premier et du second étage étaient jetées pêle-mêle sur le parquet.

De l'enquête à laquelle a procédé immédiatement M. l'officier de police Duvivier résultent les faits suivants :

C'est par une sorte de soupirail donnant jour sur le trottoir et se trouvant place devant une des vitrines que sont entrés les voleurs.

Après avoir descellé un gros barreau en fer et tordu un second barreau, les voleurs, arrivés dans la cave à charbon, ont allumé une chandelle sur une caisse vide.

Après avoir refermé le soupirail et s'être orientés, les cambrioleurs allumèrent dans un des coulours du sous-sol deux becs de gaz afin de prendre à l'aise toutes leurs dispositions.

La maison étant inhabitée, ils purent alors l'explorer avec un sans-gêne invraisemblable.

C'est ainsi qu'ils tournèrent les commutateurs électriques, allumant ainsi une grande quantité de lampes à incandescence.

Au rez-de-chaussée les cambrioleurs fracturèrent la « première caisse, » d'où ils subtilisèe une somme de 250 fr.

Au rez-de-chaussée, également, ils firent sauter la serrure d'un pupitre se trouvant dans le bureau de M. l'inspecteur Petit et s'emparèrent d'une somme de 200 fr. et de plusieurs paquets de timbres.

Cette partie de l'immeuble n'offrant plus aucune ressource, le premier étage fut visité ensuite avec le même soin.

La commença le siège du coffre-fort situé dans le bureau du directeur de la maison *Old England*, M. Malguy.

Les voleurs s'évertuèrent à donner force coups de lime aux gonds du coffre-fort.

Fort heureusement ils ne parvinrent pas à leurs fins.

Ce bel exploit accompli, ne se donnant même pas la peine d'éteindre la lumière, les voleurs partirent par où ils étaient venus, en refermant après eux le couvercle du « regard de cave. »

Malgré les recherches et interrogatoires, aucun indice sérieux n'a été relevé.

Le vol a dû être commis entre 2 et 7 heures du matin.

Liége. — *Une femme assassinée.* — Une femme a été tuée d'un coup de hache mercredi soir. Voici dans quelles circonstances :

Rue Porte-aux-Oies, dans le vieux quartier d'outre-Meuse, vivaient, dans des maisons se faisant vis-à-vis, les ménages B... et V... Ils se chamaillaient souvent.

Hier, à 10 heures du soir, la scène habituelle recommença entre V..., sa femme et Joséphine B... ; car le mari de cette dernière avait été conduit dans l'après-midi à la permanence, à la suite de coups donnés à V... au cours d'une autre discussion.

La femme V..., armée d'un tisonnier, et le mari, muni d'une hache, coururent après leur adversaire.

Joséphine B... n'avait pas encore eu le temps de rentrer chez elle que V... lui portait un formidable coup de hache à la cuisse droite.

Une artère fut tranchée net et, cinq minutes après, la malheureuse victime expirait.

Le coupable a été arrêté.

Antoing. — *Un accident de travail.* — Un bien triste accident s'est produit mercredi en notre commune. On est occupé en ce moment à approfondir le puits Saint-Pierre, sur la Grand'Place.

Un ouvrier de Péronnes, Louis Hercheux, était occupé à ce travail; on le descendait au fond du puits, quand le crochet qui le retenait se détacha.

Malfortuné travailleur tomba au fond du puits, d'une hauteur de plusieurs mètres. Cette chute n'eut pas de conséquences par elle-même, mais les chairs du bras avaient été si horriblement abîmées par le crochet qui le retenait à la ceinture que l'amputation a dû être pratiquée. Le transfert du blessé à l'hôpital de Tournai a été effectué. La victime de cet accident est célibataire.

Marcke-près-Courtrai. — *Deux arrestations pour émission de fausse-monnaie.* — Dans la soirée de samedi, le garde-champêtre de Marcke a arrêté deux individus, un Belge et un Français, qui cherchaient à émettre dans certains magasins de la commune de fausses pièces d'argent. Les deux escrocs ont été écroués à la prison de Courtrai.

CHRONIQUE VÉLOCIPÉDIQUE

Le Salon du Cycle Roubaisien

De la *Pédale Amusante* : Le Salon du Cycle est chose absolument décidée, et sera installé dans le grand établissement *Iris*, 6 Boulevard Gambetta pour l'Exposition Industrielle et Commerciale qui doit s'y ouvrir le dimanche 10 janvier.

Le Salon s'ouvrira vers le 15 février et durera 15 jours comme celui de Paris.

Il sera ouvert à toutes les industries se rattachant au Cycle et à l'automobile.

Dès le 10 janvier, le Comité sera formé et recevra les adhésions des intéressés.

Nous pouvons dire dès maintenant que le tarif des stands sera extrêmement réduit, et permettra aux exposants régionaux de venir exposer à peu de frais à côté des grandes maisons dont le concours est déjà assuré.

La course Paris-Roubaix. — La date qui paraît devoir être définitivement adoptée pour cette grande épreuve est le dimanche de Pâques, soit le 18 avril.

Le « Nord-Sportif ». — A partir du 9 janvier prochain, le journal la *Pédale Amusante* et le *Nord-Cycliste* réunis, paraîtra sous un nouveau format et aura le titre de *Nord-Sportif.*

Un engagement pour le prix international d'ouverture au Vélodrome roubaisien. — Morin, le sprinter bien connu ici, a déjà donné son adhésion pour le prix international d'ouverture qui sera couru au commencement de mai.

Michael et Champion à Roubaix. — Nous pouvons annoncer comme très probable un match qui aura lieu à Roubaix entre le stayer anglais Michael et le jeune Champion.

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Une importante partie réunissait dimanche après-midi tous les habitués chez M. Lequenne, à l'estaminet de l'Enfle, angle des rues de Blanchemaille et d'Archimède. On jouait un 3 de 3 mort pour 300 francs : la revanche de l'Enfle contre la grande société de Pottes (Belgique) : voici les résultats de cette belle partie qui a été très animée et au cours de laquelle d'importants paris ont été tenus : Erquegnies a gagné les première et troisième paires : Pottes a gagné la deuxième paire. Les coqs mis au parc étaient très remarquables.

— Beaucoup d'amateurs dimanche soir à 3 heures, chez M. Désiré Duterte, estaminet du Dragon Français, rue de l'Epeule, pour assister à la partie de coqs qui se jouait contre la société de l'Ours, de la rue Pellart : il s'agissait d'un 3 de 3, rendage, pour 50 francs, avec paires de plaisir à 4 francs. On a vu à cette partie d'excellents coqs : en voici les résultats : Duterte a gagné la troisième paire; la société de l'Ours a gagné les première et deuxième paires.

— Il y avait, dimanche après-midi de nombreux amateurs, chez M. Emile Dambrin, rue de Maubeuge, pour prendre part à l'intéressante partie qui se jouait contre la société du Clairon des Zouaves de la rue Pellart. On battait un 2 de 3 mort pour 50 francs. Dambrin a gagné les première et deuxième paires. La société du Clairon des Zouaves a gagné la troisième paire. Grande animation et paris sérieux.

— C'est devant une grande affluence d'amateurs qu'a eu lieu dimanche après-midi, chez M. O. Savary, rue du Tilleul, une partie de coqs contre Henri Mortier : on jouait un 2 de 3 pour 50 fr. Savary a gagné les trois paires. Les paris ont été importants de part et d'autre.

— Les habitués étaient nombreux dimanche à midi chez M. Danneels, estaminet de l'Abondance, rue de Mouvaux; on battait un 3 de 3 pour 50 fr. avec paires de plaisir à 5 fr. On a vu des coqs de grande valeur à ce combat. L'Abondance a gagné les trois paires. Le célèbre Indien de Mouscron est resté vainqueur.

— La partie qui a eu lieu dimanche chez M. Dupont à la Malkellerie avait attiré beaucoup d'amateurs; on jouait un 2 de 3 pour 50 fr. contre Constant Losfeld de la rue de l'Epeule. Losfeld a gagné les trois paires.

— Lundi 4 janvier, chez M. Ch. Desrousseaux, estaminet de l'Ours, rue Pellart, grande partie de coqs : l'Ours, Florin et Cie, contre la Boule Noire et le Bon Vivant; 2 de 3 pour 50 francs : il y a des paris sérieux engagés.

— Lundi 4 janvier, chez M. Dambrin, rue de Maubeuge, 2 de 3 pour 50 francs avec paires de plaisir à 10 francs, contre Dussart (anciennement Calonne). Mise au parc à 6 heures.

VARIÉTÉS

ENTRE DEUX SOMMES

I

Sous le flamboiement du soleil, la campagne, au loin, scintillait, toute verte, avec des reflets métalliques aveuglants. Tante Lie se hâta de clore les persiennes; des rayons atténués en filtrèrent où dansaient mille atomes dorés. Le grelot des grillons entrait avec eux; il stridulait sans arrêt, soutenu par le frémissement mystérieux des sèves surchauffées et des abeilles au butin.

Tante Lie roula un fauteuil vers la fenêtre, y plaça un coussin qu'elle tapota à petits coups affectueux, et, appuyée sur les bras pour lutter contre sa pesanteur, lentement, prudemment, elle s'y déposa.

Alors, croisant les mains, elle sourit au plafond où les mouches dormaient.

Mais elle secoua sa béatitude : c'était l'heure des résolutions laborieuses. Tante Lie attira vers elle le métier à tapisserie; du fond d'un panier, elle puisa des écheveaux. Sa grosse main plongeait, et tout son corps avec qui disparaissait sous le métier, non sans geindre un peu, car la jeunesse n'a qu'un temps. Puis, tout se redressait, en saccades, d'abord le bonnet, les coques blanches, le visage rond et rouge comme un « alcarazas », et le corsage enfin, tassé, houleux.

S'aidant de son nez, semblait-il, — « Ah! mes yeux, mes pauvres yeux!... » — tante Lie entila une aiguillée; elle piqua un point, deux points, soupira, et, de sa tête o